

FICHE ACTION – Prestation Bilan de Compétences Professionnelles

| | |
|-----------------------------------|--|
| Objectifs de la prestation | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier son niveau d'études et de qualification reconnu en France, par le biais des procédures de reconnaissance et/ou d'équivalence - Faire un bilan de ses expériences professionnelles - Prendre conscience de ses atouts et ses faiblesses - Apporter des solutions adaptées à la résolution des freins périphériques à l'emploi - Repérer les compétences transférables - Identifier les emplois et les secteurs d'activité en tension sur le territoire - Se préparer à une mobilité vers des emplois nécessitant un transfert et/ou une amélioration de compétences - Définir un projet d'accès à l'emploi en France à court terme - Approfondir, valider et vérifier un projet professionnel réaliste et réalisable à plus long terme - Rencontrer les partenaires, les associations et les acteurs du monde économique du territoire - Elaborer un plan d'action à court terme pour accéder plus facilement à l'emploi |
| Public concerné | <p>La prestation « Bilan de compétences » s'adresse aux signataires du CAI de l'OFII</p> <p>Sont exclus du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les étrangers mineurs de 18 ans dès lors qu'ils sont scolarisés ; • les étrangers de plus de 55 ans ; • les étrangers titulaires d'une carte de séjour portant la mention « scientifique » ; • les étrangers titulaires d'une carte de séjour portant la mention « artiste interprète » ; • et plus généralement tous les étrangers titulaires d'un contrat de travail. |
| Durée | <p>Prestation individuelle sur une durée de 3h00. Elle se décline en 2 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation collective du déroulement de la prestation sur une durée moyenne de 20 minutes - L'entretien individuel approfondi de bilan sur une durée moyenne de 2h30 à 2h45 par signataire du CAI. |
| Modalités de prescription | <p>Prescription par les auditeurs de l'OFII par le biais de l'Extranet OFII</p> |
| Lieux d'exécution proposés | <p>Département 13 : Marseille : 6 lieux d'accueil (Sud, Centre et Nord) Hors- Marseille : Marignane, Vitrolles, Aix-en-Provence, Arles, Châteaurenard, Martigues, Istres, Salon-de-Provence et Aubagne</p> <p>Département 83 : Toulon, Draguignan, Saint-Raphaël</p> <p>Département 84 : Avignon, Cavailon, Carpentras, Orange</p> <p>Département 05 et 04 : Gap et Digne</p> |
| Contenus | <p>Phase 1 : La présentation collective Phase 2 : Entretien approfondi de bilan Phase 3 : Plan d'action et restitution de la « fiche bilan » Phase 4 : Suivi de l'insertion professionnelle à 3 mois et à 6 mois</p> |
| Mode de validation | <p>Attestation officielle de réalisation de la prestation BC</p> |
| Contact | <p>Marie-Charlotte BERNARD Coordinatrice générale AECD Tel : 04.91.642.643 / Mail : marie-charlotte.bernard@aecd-intranet.fr</p> |